

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Caroline Chantal, directrice de la vaccination contre la COVID-19

DATE : 28 avril 2021

OBJET : **RAPPEL – PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LA 2^E DOSE**

Les travailleurs de la santé ayant obtenu leur 1^{re} dose et qui **n'ont pas reçu de rendez-vous pour leur 2^e dose de vaccin contre la COVID-19** doivent prendre un rendez-vous via la Centrale de rendez-vous téléphonique.

Nous vous invitons à lire attentivement les informations ici-bas et à agir selon la situation s'appliquant à vous. Pour vos questions en lien avec la vaccination ne trouvant pas réponse dans la présente note, vous êtes invités à en discuter avec votre gestionnaire.

Prise de rendez-vous pour la 2^e dose – employés du CISSS des Laurentides

Lors de ma 1^{re} dose de vaccin contre la COVID-19, je n'ai reçu aucun papier me donnant mon rendez-vous pour la 2^e dose

Vous devez prendre votre rendez-vous pour la 2^e dose en contactant la **Centrale téléphonique de rendez-vous** au **1 866 495-5833, faire le 2** (*en semaine de 8 h à 18 h, la fin de semaine et les jours fériés de 8 h 30 à 16 h 30*). Un délai de 112 jours sera prévu entre votre 1^{re} et 2^e dose.

Lors de ma 1^{re} dose de vaccin contre la COVID-19, j'ai reçu un papier me donnant un rendez-vous dans un délai moindre que 112 jours

Ce rendez-vous est annulé, car le délai doit être de 112 jours. Vous devez prendre votre rendez-vous pour la 2^e dose en contactant la **Centrale téléphonique de rendez-vous** au **1 866 495-5833, faire le 2** (*en semaine de 8 h à 18 h, la fin de semaine et les jours fériés de 8 h 30 à 16 h 30*).

Lors de ma 1^{re} dose de vaccin contre la COVID-19, j'ai reçu un papier me donnant mon rendez-vous pour ma 2^e dose dans un délai de 112 jours

Vous devrez vous présenter au moment indiqué sur ce papier de rendez-vous et au même site de vaccination. **Vous n'avez aucune action à prendre.**

Situation d'exception – Personnes testées positives à la COVID-19

- Si vous avez été testé positif à la COVID-19 **avant** de recevoir votre 1^{re} dose, la prise de la 2^e dose n'est pas recommandée.

Veuillez consulter l'information suivante pour votre prise de décision quant à la 2^e dose : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccin-contre-la-covid-19#c88272>

- Pour les personnes ayant un système immunitaire affaibli ou qui ont eu la COVID-19 après avoir reçu leur 1^{re} dose, deux doses de vaccins sont nécessaires.